

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 10

25^e année · mercredi 9 mars 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

MAÇONS: REVENDICATIONS BÉTONNÉES



THIERRY PORCHET

Les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction ont démarré. Les travailleurs ont établi une liste de revendications. Ils exigent une meilleure protection de leur santé et la fin du vol d'heures. Les pourparlers s'annoncent difficiles. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Femmes sur tous les fronts

Sonya Mermoud

Pas de répit dans les luttes menées en faveur de l'égalité. Et ce quand bien même ce principe figure dans la Constitution depuis 1981 et que la loi y relative est entrée en vigueur en 1996. Hier, la Journée internationale des droits des femmes a servi de miroir aux différents engagements de militantes et de militants actifs sur le front de l'équité. Des causes plurielles défendues dans la rue, dans le cadre d'espaces de discussions, via des interventions artistiques... Avec une vigueur et une détermination que la récurrence de nombreuses batailles n'est pas parvenue à entamer. Avec un courage et une espérance répétés qui ont permis de libérer la parole. Et d'élever d'invisibles digues propres à contenir des abus même s'il reste tant à faire.

Au cœur de ce 8 mars figurait une revendication omniprésente dictée par l'agenda politique: un Non clair et net à l'augmentation de l'âge de la

retraite des femmes à 65 ans, prévue dans la réforme AVS 21. Une révision combattue par référendum par une large alliance regroupant des syndicats, des partis politiques, des collectifs féministes et sur laquelle nous voterons cet automne. Quelque 100 000 signatures ont été récoltées bien avant la date d'échéance. Plus du double du nécessaire. De bon augure... D'autant plus que la proposition a déjà par le passé échoué deux fois dans les urnes. Hors de question d'accepter en effet cette année de labeur supplémentaire en l'absence d'une égalité salariale dans les faits. Et cela alors que les femmes assument toujours la plus grande partie des tâches familiales, souvent contraintes, pour cette raison, de réduire leur taux d'activité. Qu'elles forment le gros des effectifs dans les métiers les plus mal rémunérés. Il faut hélas le dénoncer encore et encore: les travailleuses gagnent toujours en moyenne 19% de moins que leurs homologues masculins. Un scandale qui perdure malgré les mesures gouvernementales pour changer la donne. L'introduction d'une exigence de transparence et de contrôle dans les entreprises s'est révélée plus symbolique qu'efficace. Et pour cause: la demande s'est limitée aux grandes sociétés employant 100 collaborateurs au minimum; aucune sanction ne pénalise par ailleurs les contrevenants. Le Conseil fédéral reconnaît lui-même entre les lignes cet échec, évoquant, dans sa stratégie nationale en matière d'égalité présentée en avril 2021, les injustices en matière de revenus, mais aussi les difficultés pour les femmes actives de concilier travail et vie de famille et les conséquences de leur double tâche.

Le 8 mars a encore été l'occasion de rappeler l'horreur des violences sexistes. Selon la plateforme suisse «Stopfemizid.ch», une femme meurt toutes les deux semaines, tuée par son époux, son partenaire, son ex ou un autre homme de sa famille, même s'il arrive qu'un inconnu soit parfois aussi l'auteur du crime. Une illustration concrète de la loi du plus fort dans une société qui se targue pourtant d'être évoluée. Et il ne s'agirait, dans le domaine, que de la partie visible de l'iceberg. Dans cette même veine, rappelons également la problématique du harcèlement de rue ou dans le cadre professionnel, les obstacles pour inscrire dans la révision en cours du droit pénal la notion de consentement, les vexations et les humiliations qui jalonnent la vie des femmes dans une dimension systémique du patriarcat. Cette Journée de lutte s'est aussi teintée de couleurs arc-en-ciel, en soutien avec la communauté LGBTQIA+, et de prises de positions contre le racisme, le capitalisme, pour la préservation de la planète, en défense des migrantes, des réfugiées de la guerre en Ukraine, de la culture... Certains y verront un événement fourre-tout propre à diluer les messages. D'autres la capacité d'ouverture et d'empathie de toutes celles et ceux qui envisagent le monde dans une perspective solidaire globale, inclusive, créative, et libérée de modèles aussi discriminants que stériles et brutaux. ■

Retour, dans le prochain numéro, sur ce 8 mars en Suisse romande.

PROFIL



Misty Lotus, féministe jusqu'au bout des ongles.

PAGE 2

VALAIS

Les ramoneurs ont leur CCT.

PAGE 5

CONGRÈS

Pour une meilleure protection contre les licenciements.

PAGES 6-7

SMOOD

Mise au point d'Unia.

PAGE 9

FEMME FATALE ET FÉMINISTE

Talentueuse danseuse burlesque, Misty Lotus associe l'effeuillage à la reconquête du pouvoir féminin. Loin des stéréotypes

Sonya Mermoud

Elle a le sens du spectacle. A la ville comme à la scène. Et son allure flamboyante ne passe pas inaperçue. Volubile et attachante, drapée ce jour-là dans une robe rose soulignant ses courbes généreuses, longs ongles sombres et yeux ourlés de noir, Misty Lotus assume pleinement son côté femme fatale. Un trait de sa personnalité encore exacerbé sur les planches. Danseuse burlesque figurant parmi les dix meilleures d'Europe dans sa catégorie, la jeune femme de 31 ans s'est spécialisée dans l'effeuillage. Un art que l'Indo-Suisse a adapté à sa sensibilité et à ses origines. A sa nature solaire, déterminée et généreuse aussi. Ses représentations se déroulent au rythme d'une gestuelle et d'une musique mâtinée de sonorités indiennes en écho à ses racines paternelles. Elle y intègre des jeux avec le feu, exécute des chorégraphies «mystiques et puissantes», incarne différents rôles, comme le paon, illustrant l'amour, ou le dragon, la féroce, avant de tomber le costume. «Danser, c'est la liberté. Quand je me produis, je suis complètement moi-même. C'est une véritable expérience spirituelle. Je suis totalement habituée. Femme à 200%. Encore plus que dans la vie. C'est un moment de reconquête du pouvoir féminin», affirme Misty Lotus qui, en coulisses, se prépare à sa prestation en méditant, en se connectant à ses émotions. Et de souligner encore «la force qui émane de la vulnérabilité» quand, à la fin du show, elle se tient, presque nue, immobile devant l'assistance.

UNE INVITE À L'INCLUSION

Outre la satisfaction d'offrir un moment de bonheur, de divertissement pailleté à son public, au demeurant essentiellement féminin, Misty Lotus entend également délivrer un message. Politique et féministe. Son propos évoque l'unicité, la particularité de chacun et le droit inaliénable à la différence. «Trop de personnes se laissent enfermer dans des codes sociaux d'esthétique, paralysées par la peur. Le fait de me déshabiller sur scène donne un signal fort. Et lance une invite à oser être telle que l'on est», note la trentenaire sortant des canevas

d'une beauté stéréotypée valorisée par la société. «Peu importe la couleur, la taille, le poids, l'origine... mes spectacles parlent en filigrane d'inclusion. Chaque personne se révèle spéciale, belle et dispose d'un pouvoir magique», complète la passionnée, qui a interrompu des études universitaires en sciences politiques pour se consacrer entièrement à son art. «J'avais choisi cette branche animée par l'envie de faire bouger les choses. Une volonté que, désormais, j'exprime sur scène. C'est bien plus drôle», raconte Misty Lotus qui, ambitieuse, a pris le pari d'en vivre, encouragée par des retours positifs à la suite de ses premiers spectacles. «A l'issue des représentations, nombre de femmes venaient vers moi pour me féliciter. Me dire que je dégageais de la beauté, de la séduction. Ça m'a donné confiance.»

PETITS COPAINS INQUIETS...

En 2016, Misty Lotus part à Berlin tenter sa chance. Une capitale ouverte à la diversité artistique, «plus désinhibée», et comptant un large éventail de scènes. Un lieu où elle affinera encore sa pratique, sa signature, après avoir déjà suivi des cours dans nos frontières. «Une expérience géniale. J'y ai fait de belles rencontres, j'ai travaillé avec des Drag Queens, me suis démenée pour décrocher des mandats», rapporte Misty Lotus, précisant s'être ainsi forgée au métier. De retour en Suisse, elle poursuit sur sa lancée et se produit régulièrement à l'étranger. En 2019, elle ouvre une école à Lausanne et engage d'autres professeures. Une cinquantaine de femmes et quelques élèves non-binaires âgés de 20 à 65 ans suivent les cours. Si les profils des intéressées varient, tous, affirme Misty Lotus, font preuve d'une grande ouverture d'esprit. «Nous nous amusons beaucoup. Même les personnes timides parviennent à s'affranchir. Elles rayonnent», s'enthousiasme l'indépendante, qui organise avec ses classes des spectacles réservés à leurs invités. Et d'ajouter, sourire aux lèvres: «Certains petits copains de danseuses s'inquiètent de les voir acquérir trop de confiance. Ils me reprochent ma mauvaise influence. Révélateur aussi de la puissance du collectif. De quoi mener une mégarevolution», lance la jeune femme à la conscience féministe aiguisée.

PARCOURS DIFFICILE

Epanouie, rayonnante, Misty Lotus n'a pas toujours été aussi bien dans sa peau. Et a parcouru un chemin dououreux avant de parvenir à l'acceptation de son corps et à cette assurance. A 5 ans, elle subit des abus sexuels commis par un proche de la famille. Et n'ose pas en parler à ses parents. L'inconcevable durera deux ans... Arrivée en Suisse à 9 ans, elle qui a été élevée dans des valeurs de respect et de bienveillance, de non-jugement, se heurte au racisme. Adolescent, Misty Lotus souffre de troubles alimentaires...

A 17 ans, une sortie nocturne avec un ami tourne au cauchemar. «J'ai compris à mon réveil qu'il m'avait drogué et violée. C'était d'une telle violence», témoigne Misty Lotus, qui ne portera toutefois pas plainte, animée par un sentiment de culpabilité. «J'ai aujourd'hui pardonné... Et changé ma relation au sexe, reprenant le contrôle sur mon corps. Je le montre, car j'ai envie de le montrer», poursuit cette femme de caractère, d'une grande capacité de résilience, estimant qu'il y a encore beaucoup de pain sur la planche pour atteindre une égalité dans les faits. Et

de s'agacer encore de la récurrence des commentaires de certaines personnes en relation avec son travail. «On me demande souvent si mon compagnon n'est pas dérangé par ma profession. Non. Il en est très fier et content de mon bonheur», déclare l'Indo-Suisse, fiancée, avant d'ajouter, malicieusement: «Bien sûr, il sait aussi que, le rideau tiré, c'est de toute façon avec lui que je rentrerai à la maison...» ■

Plus d'informations et agenda des spectacles sur: mistylotus.com



«Quand je me produis, je suis complètement moi-même», affirme Misty Lotus, dans un de ses flamboyants costumes de scène.

Certaines projections climatiques montrent qu'en 2500, la Terre sera inhospitalière pour l'humain !

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

Ah !?



Ambroise Héritier

LES MAÇONS EXIGENT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les négociations pour le renouvellement de la Convention nationale du secteur de la construction ont démarré, les travailleurs ont de nombreuses revendications

Textes Jérôme Béguin

Cette année est importante pour les maçons. La Convention nationale (CN) du secteur de la construction, qui couvre quelque 80 000 travailleurs, expire au 31 décembre et doit être renouvelée. La première des sept rondes de négociations, qui s'étaleront jusqu'en novembre, s'est tenue le 28 février entre la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et les syndicats Unia et Syna. Ce tour de table a révélé le fossé qui sépare les revendications des travailleurs de la construction des prétentions des employeurs. Alors que les premiers réclament plus de protection, des journées de travail plus courtes et la fin du vol d'heures lors des déplacements ou des intempéries, les seconds exigent davantage de flexibilité et des réductions de salaires.

RÈGLES CLAIRES POUR LES INTEMPIÉRIES
A l'automne dernier, les maçons ont défini leurs revendications au travers d'un vote sur les chantiers auquel 17 500 d'entre eux ont participé. Parmi les revendications les plus importantes figure la protection contre les intempéries. «Lorsque le chantier est recouvert de neige en hiver, lors de fortes pluies ou de canicule en été, les travaux en plein air doivent être interrompus. C'était la règle avant. Aujourd'hui, cela est de moins en moins possible, parce que la pression des délais est brutale et que les peines conventionnelles en cas de retards sont élevées», déplore Nico Lutz. Le responsable de la construction d'Unia plaide par conséquent pour des «règles claires valables pour tout le monde qui définissent quand les travaux doivent être interrompus». A l'image du canton de Vaud, où les partenaires sociaux ont créé en 2016 un Fonds de prévention santé et sécurité indemnisant les entreprises lors d'intempéries et qui s'appuie sur des critères précis basés sur les données de MétéoSuisse. Pour la nouvelle CN, les maçons ont ajouté la canicule, absente du modèle vaudois. Ils proposent le report des délais en cas d'interruption et des sanctions à l'égard des contrevenants. Ils veulent aussi toucher l'intégralité de leur salaire lors des arrêts de travail en utilisant les heures supplémentaires.

Dans l'idée aussi de mieux protéger leur santé, les maçons demandent

des journées de travail moins longues, une réduction du travail hebdomadaire de 40,5 à 40 heures avec des journées de maximum 8,5 heures en été, contre 9 heures aujourd'hui. «Avec les heures supplémentaires et les déplacements, la journée de travail doit être de 10 heures au maximum. Si le temps de déplacement est plus long, le temps de travail doit être réduit. Et si, malgré tout, plus d'heures sont effectuées, elles doivent être payées avec un supplément de 25%. Des journées de travail plus longues doivent être l'exception et non la règle», estime Nico Lutz.

DÉPLACEMENTS PAYÉS

Aujourd'hui, le temps de déplacement n'est pas entièrement indemnisé, il n'est payé que s'il dépasse 30 minutes par jour. «Cela représente jusqu'à 100 heures par an que les maçons doivent mettre gratuitement à la disposition de l'employeur», explique le membre du comité directeur d'Unia. Les syndicats jugent la pratique illégale et veulent la proscrire. Ils exigent aussi que le temps pour s'habiller et pour charger le matériel soit pris en compte.

De même, la CN exclut du temps de travail la pause matinale. Les maçons réclament donc une pause payée d'un quart d'heure telle qu'elle existe déjà à Genève. «Le travail sur les chantiers est pénible, une pause payée est essentielle, que ce soit pour se réchauffer en hiver, pour se reposer à l'ombre en été ou simplement pour interrompre un travail dur», détaille Nico Lutz. L'hygiène reste un problème récurrent, c'est pourquoi les maçons souhaitent plus de toilettes, une pour dix travailleurs, contre vingt aujourd'hui, et des nettoyages réguliers. Ils suggèrent que ces installations soient contrôlées par les commissions paritaires avec la possibilité de délivrer une amende de 3000 francs.

Les maçons veulent également obtenir une meilleure protection pour les travailleurs âgés. Ils sont partisans d'une prolongation du délai de congé dès l'âge de 50 ans et d'indemnités de départ pour cette catégorie de travailleurs.

Enfin, parmi les revendications les plus importantes, citons encore le travail temporaire que les maçons espèrent limiter à 10% de la masse salariale sous CN.



Parmi les revendications majeures des maçons figure la protection contre les intempéries. En cas de neige, de fortes pluies ou de canicule, les travaux en plein air doivent être interrompus. Une règle de moins en moins appliquée en raison de la pression des délais et des peines conventionnelles lors de retards.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

Durant ce premier tour, les employeurs ont, de leur côté, évoqué l'introduction de la semaine de 50 heures, le développement du travail sur appel et des heures supplémentaires, ainsi que des réductions de salaire, rapporte Unia. En novembre, la SSE avait menacé de se retirer de la CN si leurs demandes n'étaient pas prises en compte. La faîtière avait publié une étude, à la mé-

thodologie contestable, minimisant un vide conventionnel.

«Les négociations seront tout sauf simples», reconnaît Nico Lutz. Le syndicaliste reste toutefois confiant: «Les maçons ne peuvent accepter et n'accepteront aucune détérioration de leur convention. Ils ont des revendications légitimes et sont prêts à s'engager pour les défendre. La forte participation au vote des syndicats a montré

qu'une meilleure CN est un point important pour eux et qu'ils sont prêts à faire quelque chose pour cela.»

Prochaine échéance le 26 mars où 250 maçons sont attendus à Olten pour des états-généraux de la construction. La deuxième ronde de négociations aura lieu trois jours plus tard. Et le 25 juin, une grande manifestation est prévue à Zurich, siège de la SSE. ■

LA SOLUTION À LA PÉNURIE DE PERSONNEL

Les syndicats insistent sur l'idée que les améliorations des conditions de travail et d'engagement sont aussi essentielles pour rendre la branche plus attrayante. «Les maçons aiment leur métier et sont prêts à travailler un peu plus pour terminer un chantier. Mais s'ils doivent travailler ainsi pendant des semaines sans presque plus voir leurs enfants et leur famille, cela ne va pas. Nous avons aujourd'hui une flexibilité du temps de travail beaucoup trop grande, qui signifie des journées interminables. Il ne faut pas s'étonner que de moins en moins de maçons qualifiés acceptent de travailler dans de telles conditions», souligne Nico Lutz, responsable de la construction d'Unia. Aujourd'hui, un maçon sur deux pose sa truelle

avant la retraite et change de carrière. Et la pénurie de personnel qualifié risque de s'accentuer, puisque le nombre d'apprentis a presque diminué de moitié ces dix dernières années. Pour Nico Lutz, la solution est évidente: «Il faut mieux protéger la santé des maçons et réduire la flexibilité des horaires.» Ce n'est pas comme si la branche ne pouvait pas se le permettre. La construction a pratiquement retrouvé son niveau record de 2019, le recul des deux dernières années a pu être compensé et les perspectives conjoncturelles sont favorables. Les besoins en personnel vont se faire sentir, mais face à la pénurie, la pression risque d'augmenter, détériorant encore les conditions de travail en alimentant ainsi une spirale infernale. ■

La Suisse à la traîne sur la responsabilité des multinationales

La coalition pour des multinationales responsables demande que le Conseil fédéral s'aligne sur les mesures prises au niveau européen avec une loi forte et efficace

Aline Andrey

L'a semaine dernière, la Commission européenne a présenté à Bruxelles un projet de loi sur la responsabilité des multinationales qui va bien plus loin que ce que propose le Conseil fédéral. «Le texte contraint les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement, et contient des règles de responsabilité civile ainsi que des sanctions en cas d'infraction», explique la coalition pour des multinationales responsables, dans un communiqué. La Suisse prend de plus en plus de retard vis-à-vis de l'UE,

mais aussi vis-à-vis de pays qui ont déjà adopté des lois contraignantes de manière individuelle, comme la France, l'Allemagne ou la Norvège, ajoute Juliette Müller, responsable Suisse romande de la coalition. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter avait pourtant promis que la loi suisse serait coordonnée aux mesures internationales. Fin décembre, l'alliance dénonçait déjà la faiblesse de la loi d'application qui édulcore encore le contre-projet du Conseil fédéral (voir *L'ES* du 15 décembre 2021). Un blanc-seing pour la grande majorité des multinationales qui peuvent au final se soustraire aux

dispositions fixées par la loi. Celle-ci ne prévoit un devoir de diligence que dans deux domaines – le travail des enfants et les minerais lors de conflit – sans aucun mécanisme de contrôle ou de sanction.

DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX

La nouvelle Directive de l'UE, elle, projette de s'appliquer aux multinationales de l'Union européenne à partir de 250 employés et contient un devoir de diligence étendu à tous les droits humains et les normes environnementales internationales. «Les multinationales devront en outre mon-

trer comment elles respectent les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat», précise la coalition. Sur certains points, la réglementation européenne va même au-delà de ce que proposait son initiative.

Si, vu de Suisse, le projet de loi européen est perçu comme exemplaire, la Confédération syndicale internationale (CSI) estime, quant à elle, qu'il ne va pas assez loin pour garantir un socle de droits pour tous les travailleurs et les travailleuses, préserver le climat et mettre fin à l'impunité des entreprises en les obligeant à rendre des comptes. La secrétaire générale de la CSI,

Sharan Burrow, souligne dans un communiqué: «Nous avons urgentement besoin d'une directive européenne solide sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité alors que se multiplient les violations des droits humains et environnementaux, notamment les violations des droits syndicaux et des travailleurs par des entreprises du monde entier, y compris des entreprises européennes.» ■



Vérifiez que la CCT Coop est appliquée

Vous travaillez chez Coop ? Connaissez-vous vos droits en matière de salaire, de protection de la santé et d'horaires de travail ? Participez à notre enquête pour vérifier que vos droits et ceux de vos collègues sont respectés.

Faites le test :



www.unia.ch/coop-cct-check



États généraux de la construction Samedi 26 mars 2022, Olten

Des travailleurs de toute la Suisse se rencontreront et discuteront du sujet n° 1 de cette année : les négociations de la convention nationale de la construction !

Plus d'infos www.unia.ch/cn2022



En 2022, les travailleurs de la construction luttent pour leur santé et contre le vol d'heures !

Des travailleurs de toute la Suisse se rencontreront et discuteront du sujet n° 1 de cette année : les négociations de la convention nationale de la construction !

Plus d'infos www.unia.ch/cn2022

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRESIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR

Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS

39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

Elections cantonales vaudoises du 20 mars 2022:

Unia vous appelle à voter pour les candidat-e-s des partis qui partagent nos priorités syndicales (protection des travailleurs-ses et de la santé, salaire minimum, progrès sociaux,...) au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Nos militant-e-s, délégué-e-s et permanent-e-s candidat-e-s au Grand Conseil:



Xavier Duperrex
Vice-prés. paysagistes VD
Liste POP
District Riviera
Arr. Vevey



Virginie Pillault
Porte-parole Unia
Liste PS
District Jura Nord VD
Arr. Yverdon



Karl Raschle
GI Migration
Liste POP
District Ouest lausannois



Ali Korkmaz
GI Migration
Liste PS
District Ouest lausannois



Isabelle Freymond
Dél. Congrès
Liste PS
District Gros-de-Vaud



Arnaud Bouverat
Secrétaire régional
Liste PS
District Lausanne

UNIA

LE COURRIER

**L'information a un prix,
son indépendance aussi**

Offrez (-vous) un média engagé!

2 mois d'essai dès 19 Frs.

lecourrier.ch | 022 809 55 55

VALAIS: LES RAMONEURS MIEUX LOTIS

Les ramoneurs valaisans bénéficient désormais d'une convention collective de travail. Avec, entre autres améliorations, la possibilité d'une retraite anticipée à 62 ans. Une première suisse dans la branche

Sonya Mermoud

Bonne nouvelle pour les quelque 70 employés du ramonage en Valais actifs dans une douzaine d'entreprises. Depuis le 1^{er} janvier dernier, ces professionnels bénéficient d'une convention collective de travail (CCT). Cette dernière a été signée par l'Association valaisanne des maîtres-ramoneurs (AVMR) et Unia. «Nous sommes très contents de cette conclusion», commente Serge Aymon, en charge du secteur construction et artisanat à Unia Valais. Une satisfaction d'autant plus grande qu'il n'existe aucun accord en la matière dans le canton. Et qu'il se traduit par plusieurs améliora-

tions à la clé. Au terme d'échanges «riches et fructueux», les partenaires ont notamment fixé les salaires minimums. Ceux-ci s'élèvent entre 25,45 et 32,55 francs en fonction des catégories professionnelles. «On pourra toujours négocier les salaires chaque année», précise le syndicaliste, notant que c'est l'Office cantonal du feu qui fixe le coût d'un ramonage. «Si le prix augmente, les salaires seront aussi rehaussés en conséquence.» Autres points forts de la CCT: l'introduction d'un 13^e salaire, en lieu et place de la gratification antérieure, ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire pour le repas de midi chiffrée à 19 francs cette année et qui augmentera jusqu'à 25 francs en 2025.



L'heure de la signature de la nouvelle convention contenant différentes améliorations pour les employés de la branche.

AVANCÉE MAJEURE

La Convention permettra également de mettre sur pied des cours de formation continue, «tant profitable aux travailleurs qu'aux entreprises». Mais c'est surtout l'introduction d'une retraite anticipée qui constitue une avancée majeure dans le domaine. Avec la possibilité offerte aux intéressés de déposer les outils à l'âge de 62 ans tout en continuant à cotiser au 2^e pilier. Ce système présente des prestations équi-

valentes ou supérieures à Retaval, la caisse de retraite anticipée en faveur des métiers de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais. «Les ramoneurs effectuent un travail physique très pénible et salissant. Il n'y a pas de moyens mécaniques pour alléger l'effort. Cette perspective se révèle donc particulièrement réjouissante. Et c'est une première dans la branche en Suisse», ajoute Serge Aymon soulignant qu'il existe, dans le canton, «une culture de

la retraite anticipée». «Espérons que la situation valaisanne motivera l'Association nationale de la branche à agir de même. Dans tous les cas, l'accord conclu, en améliorant les conditions de travail, devrait renforcer l'attractivité de la profession alors que la relève manque. «Nombre de travailleurs quittent prématurément le métier en raison de sa dureté.» La CCT est valable jusqu'au 31 décembre 2025. ■

Genève met le holà aux externalisations dans les EMS

Le personnel des services externalisés devra être réengagé dans un délai de deux ans. Une victoire pour les grévistes des EMS de Notre-Dame et de Plantamour

Jérôme Béguin

A Genève, le Grand Conseil a décidé le 25 février de mettre le holà aux externalisations dans les établissements médico-sociaux (EMS). A l'automne 2017, le personnel des services hôteliers des EMS de Notre-Dame et de Plantamour, soutenu par Unia, avait mené une grève de onze jours afin d'empêcher le transfert de leurs activités à une société privée. Le mouvement s'était étendu à cinq autres établissements, qui avaient connu des débrayages. Sous

pression, le conseiller d'Etat en charge de la Santé, Mauro Poggia, s'était alors décidé à changer le règlement sur les EMS afin de limiter les externalisations aux services qui ne sont pas en lien direct avec les résidents, le nettoyage et le service des repas restant à l'interne. Mais c'était compter sans l'opposition de l'association patronale des entreprises de nettoyage, qui saisissait la justice. Celle-ci concluait que la disposition réglementaire devait figurer dans la loi. Ce à quoi le Parlement s'est résolu en modifiant la Loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées. Sous

Les EMS qui avaient procédé à des externalisations de services ont maintenant deux ans pour les réinternaliser. Unia salue la décision du législatif. «Après que nous sommes passés par de multiples péripeties, nous sommes aujourd'hui très satisfaits du vote du Grand Conseil, c'est une victoire des grévistes des EMS de Notre-Dame qu'Unia avait accompagnés. Une seconde victoire pourrait-on dire, la première étant d'avoir pu empêcher le projet d'externalisation qui aurait dégradé leurs conditions de travail. Alors que la pratique commençait à s'étendre, nous avons pu, à la faveur de cette grève, tirer la sonnette d'alarme auprès des pouvoirs publics et pointer la problématique de la qualité de la prise en charge de nos aînés», se félicite Nadine Frei, secrétaire syndicale d'Unia Genève.

Combien de salariés sont touchés par ce changement? Selon Nadine Frei, un sondage réalisé en 2018 auprès de ses membres par la Fegems, la faîtière réunissant 43 EMS sur les 54 que dénombre le canton, avait montré que les externalisations concernaient près d'une dizaine d'établissements. «Une chose est sûre, ce personnel bénéficiera de meilleures conditions de travail et d'engagement. Nous demandons maintenant sa réintégration sans plus attendre et nous veillerons à ce que la loi soit appliquée.» Unia invite les personnes concernées à contacter le syndicat sans tarder. ■



A l'automne 2017, le personnel des services hôteliers des EMS de Notre-Dame et de Plantamour, soutenu par Unia, avait mené une grève de onze jours afin d'empêcher le transfert de leurs activités à une société privée.

POING LEVÉ

LES RICHES, UN DANGER POUR LA PLANÈTE

Par Manon Todesco

La pandémie a renforcé les inégalités. Les riches se sont enrichis, les précaires se sont davantage précarisés, les salaires des classes moyennes stagnent et les rentes des retraités baissent. Le fossé se creuse de plus en plus, sur les plans salarial et social. On en parle peu, mais les inégalités climatiques explosent elles aussi. Et sans surprise, les ultrariches ont un impact dramatique sur le climat, de par leur mode de vie mais aussi leurs activités professionnelles. En France, Greenpeace et Oxfam ont très récemment publié un rapport intitulé «Les milliardaires français font flamber la planète et l'Etat regarde ailleurs» qui démontre que le patrimoine financier de 63 milliardaires français émet autant de CO₂ que la moitié des ménages du pays, à savoir 152 millions de tonnes par an. Soit plus que les émissions du Danemark, de la Finlande et de la Suède réunis.

Dans le top 3 des milliardaires les plus pollueurs, on retrouve le fondateur du groupe Auchan, l'un des plus grands armateurs de la planète et le PDG de Lactalis, premier groupe laitier du monde. A eux trois, et juste pour leurs activités dans ces entreprises principales citées – l'étude ne prend pas en compte les actifs qu'ils détiennent dans d'autres entreprises ou encore leurs déplacements en yacht ou en jet privé –, leur empreinte carbone équivaut à celle de 23% des ménages français. Des chiffres vertigineux. La valeur de ces actifs financiers, souvent détenus dans des secteurs hautement carbonés, a atteint des sommets en pleine crise sanitaire. Les richesses produites ont été réinvesties dans des entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre. C'est le serpent qui se mord la queue.

Ce rapport se penche exclusivement sur la France, mais il ne fait aucun doute que l'impact des milliardaires en Suisse et ailleurs est semblable. Ils ont pourtant toutes les cartes en main pour montrer l'exemple et être leaders en matière de transition écologique. Ils ont le pouvoir d'investir dans la décarbonation des outils de production et de réorienter leurs investissements vers des projets verts et non carbonés. Mais ils ne le font pas. Comment faire accepter à la population de faire des efforts au quotidien quand une minorité d'ultrariches continue à polluer en toute impunité? Comment ne pas s'indigner avec les travailleurs, des plus pauvres à la classe moyenne, qui voient les prix de l'essence s'envoler et sur qui l'impact de la taxe carbone est le plus violent? En France, Greenpeace et Oxfam proposent de contraindre les grandes entreprises à réduire leur empreinte carbone, notamment à travers un impôt sur la fortune climatique, qui rapporterait des milliards. L'idée est bonne et doit être mise en œuvre d'urgence, et partout. L'écologie est l'affaire de tous et l'effort doit être collectif pour être efficace. ■

Retrouver le rapport et plus d'informations sur: oxfamfrance.org/rapports

POUR LA PAIX



OLIVIER VOGELSANG

Samedi, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Genève et à Zurich contre la guerre en Ukraine. Deux jours avant, plus de 500 personnes se sont rassemblées sur la place Saint-François à Lausanne (photo) en opposition à l'invasion de Poutine et en solidarité avec le peuple ukrainien. De nombreuses personnes de la diaspora étaient présentes, ainsi que des militants de la Grève féministe, de la Grève du climat et du mouvement Solidarités. Plusieurs orateurs ont pris la parole dont Wajd Zimmerman du collectif Femmes syriennes pour la démocratie qui a rappelé les exactions de Poutine dans sa patrie. A l'origine de ce rassemblement, le comité de solidarité avec le peuple ukrainien et avec les opposants russes à la guerre, fondé le 1^{er} mars à Lausanne, demande: le retrait immédiat des troupes russes; un soutien à la résistance ukrainienne; l'accueil de tous les réfugiés sans discrimination; la libération des milliers d'opposants russes emprisonnés; et la poursuite des sanctions et du blocage des avoirs liés au Kremlin. La démilitarisation et la dénucléarisation du monde ont aussi été revendiquées lors de ce rassemblement, avant que la discussion ne se prolonge au centre socioculturel Pôle Sud. ■ AA

COMMUNIQUÉ

LE PRÉSIDENT DU SEV, GIORGIO TUTI, NE BRIGUERA PAS DE NOUVEAU MANDAT

Le président du Syndicat du personnel des transports (SEV), Giorgio Tuti, ne sera pas candidat à sa propre succession lors du Congrès du SEV en octobre 2022. «Notre syndicat est très solide. C'est donc le bon moment pour changer de présidence», estime Giorgio Tuti, qui aura dirigé le SEV durant 14 ans au terme de son mandat. Après les départs des vice-présidents Manuel Avallone, en septembre 2019, et Barbara Spalinger en décembre 2021, une autre page se tournera pour le SEV lors de son Congrès en 2022. Une commission électorale est chargée de préparer l'élection de la présidence qui sera choisie par le Congrès.

«Le SEV se trouve dans une situation stable et solide. Nous pouvons proposer des conventions collectives de travail de qualité à nos membres. Sur les questions de politique des transports, nous

avons engrangé de beaux succès ces dernières années et sur les questions de politique sociale, notre ligne est claire. Nous pouvons aussi offrir à nos membres des prestations individuelles de grande qualité. Quant au fonctionnement interne, il a été modernisé sans dégrader les plus de 100 ans de démocratie du SEV, où les membres décident. Le moment est donc le bon pour laisser la place à quelqu'un d'autre», considère Giorgio Tuti. Celui-ci avait repris la présidence du SEV, d'abord ad interim lors du décès soudain de Pierre-Alain Gentil en 2008, avant d'être confirmé dans ses fonctions par le Congrès en 2009.

La direction du SEV se compose actuellement du président Giorgio Tuti, des vice-présidents Christian Fankhauser et Valérie Solano, et du responsable des Finances Aroldo Cambi. ■ SEV

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Reception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch
Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

DÉCLARATION D'IMPÔT

Pour les membres d'Unia

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2021. Cependant, nous vous informons que compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de reconduire la procédure de 2021: **1.** Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat. **2.** Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôt 2021, nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au: 0041 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 1^{er} février au 11 mars.

Tarifs des déclarations 2021:

Membres Unia: 49 fr.

- Couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- Enfants des membres ayant salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.
- Auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

COURRIER

LE DROIT DE CHACUN À LA SÉCURITÉ SOCIALE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ

Troublante l'information selon laquelle le Conseil fédéral envisage de diminuer l'aide sociale à des étrangers dans le besoin (voir *L'Événement syndical* du 16 février). Cela s'ajoute à la possibilité de rétrograder, voire de ne pas renouveler un permis de séjour à un étranger, s'il ou elle touche une prestation de l'aide sociale.

Ces politiques sont contraires au droit international social. La Suisse a ratifié en 1992 le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. Ce Pacte reconnaît le droit à la sécurité sociale (Article 9) et garantit l'égalité de traitement (Article 2), y compris pour les étrangers. Voici ces textes:

«Art. 9. Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à la sécurité sociale, y compris les assurances sociales.»

«Art. 2. Al. 2. Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à garantir que les droits qui y sont énoncés seront exercés sans discrimination aucune fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. Al. 3. Les pays en voie de développement, compte dûment tenu des droits de l'homme et de leur économie nationale, peuvent déterminer dans quelle mesure ils garantiront les droits économiques reconnus dans le présent Pacte à des non-ressortissants.» ■

Edward Sussex, membre d'Unia, Genève

BRÈVES

REJET DE L'INITIATIVE POUR LES GLACIERS

Le Conseil national a rejeté le 3 mars dernier l'initiative populaire fédérale «Pour un climat sain» (initiative pour les glaciers). Il lui a préféré un contre-projet direct moins radical. Les deux propositions partagent un même but, à savoir atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Les députés n'ont toutefois pas souhaité un abandon définitif des énergies fossiles, défendu par les initiateurs. Ils se sont en revanche positionnés en faveur d'une réduction linéaire des émissions de gaz à effet de serre. «L'initiative pour les glaciers contient le strict minimum de ce que notre pays doit réaliser en termes de politique climatique (...). Son rejet, quelques jours après la publication du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ndlr), est le signe d'une véritable inconséquence des parlementaires face aux défis climatiques. On attend un peu plus de sérieux de leur part. C'est extrêmement décevant», a commenté Georg Klingler, expert climat et énergie chez Greenpeace Suisse, dans un communiqué. Pour le collaborateur de l'ONG, la politique en la matière doit conduire la Suisse à rompre définitivement avec sa dépendance au gaz et au pétrole et ne pas «contenir d'échappatoire offerte au lobby pétrolier afin de lui permettre de protéger ses affaires». De son côté, l'Alliance climatique – réunissant plus de 120 organisations – a elle aussi regretté la décision de la Chambre basse. Et réclamé l'élaboration d'un contre-projet indirect efficace, «à la hauteur de l'urgence de la crise climatique». Elle a également cité dans son communiqué le dernier rapport du GIEC faisant écho à son cri d'alarme: 3,3 à 3,6 milliards des presque 8 milliards d'êtres humains vivent dans un environnement fortement menacé par le changement climatique... ■ SM

AÉROPORT: AVANÇÉES POUR LE PERSONNEL

Embelle pour les employés de Swissport actifs à l'aéroport international de Genève. Les syndicats SEV-GATA et SSP ont annoncé le 2 mars dernier la conclusion d'une nouvelle convention collective de travail (CCT), entrée en vigueur au début de ce mois. Cette dernière est limitée à vingt mois. Les organisations de travailleurs précisent qu'en cas d'amélioration des résultats de l'entreprise, des négociations s'ouvriront dès la fin de l'année afin d'offrir de meilleurs salaires et conditions de travail aux collaborateurs. Et ce après qu'ils ont fait, ont-elles rappelé, de «douloureuses concessions» en la matière. «Un système de «participation aux résultats» est prévu afin de distribuer une partie des bénéfices au personnel.» Avec la reprise du trafic aérien, les employés, avec le soutien des syndicats, espèrent renouer avec les conditions de travail prévalant avant la crise sanitaire. Une CCT a aussi été conclue avec l'entreprise Velego, œuvrant notamment dans le nettoyage des avions. Cet accord prend effet le 1^{er} avril prochain. «La plupart des acquis du personnel anciennement employé par ISS sont conservés», soulignent les deux syndicats, qui notent encore au chapitre des nouveautés: un horaire hebdomadaire limité à 40h, des salaires par catégories professionnelles, des améliorations dans l'assurance perte de gain en cas de maladie ou d'accident, une indemnité pour l'uniforme et le congé paternité. ■ SM

L'HISTOIRE SOUS LE PRISME SOCIAL ET OUVRIER

L'histoire du mouvement social et ouvrier vous intéresse? Le cas échéant, ne manquez pas les rendez-vous genevois suivants, organisés par les Archives contestataires, le Collège du travail, le Centre international de recherches sur l'anarchisme et les Editions d'en bas: ce vendredi 18 mars* une soirée d'hommage sera rendue à Marc Vuilleumier, décédé en janvier 2021. L'historien, soulignant les initiateurs de la rencontre, a apporté une contribution pionnière à l'histoire sociale et ouvrière par ses recherches sur les réfugiés et les immigrés ainsi que sur le développement du mouvement ouvrier en Suisse au XIX^e et début du XX^e siècle. Cet événement - différé en raison de la pandémie - sera aussi l'occasion de présenter un ouvrage posthume, *La Suisse et la Commune de Paris, 1870-1871*, de l'auteur en question. Le lendemain, un colloque** permettra de prolonger la réflexion avec différents invités. «Avec ces deux moments d'hommage, nous voulons partager la conviction que, dans une période où s'accroissent les inégalités sociales et où prolifèrent les falsifications historiques, la pratique historienne de Marc Vuilleumier est plus que jamais une source d'inspiration.» ■ SM

* Soirée du 18 mars, dès 19h, salle du Faubourg, Terreaux-du-Temple 6, Genève.

** Colloque du 19 mars, dès 9h30, Université ouvrière, place des Grottes 3, Genève.

Renseignements et inscriptions sur: archives-vuilleumier.ch

AGENDA UNIA

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'Unia Neuchâtel offre la possibilité à ses membres de remplir leur déclaration d'impôt avec son soutien. Pour des questions sanitaires, nous vous demandons de prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat au 0041 848 203 090. Pour rappel, nos horaires pour les prises de rendez-vous des déclarations fiscales sont les suivants :

La Chaux-de-Fonds: lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Neuchâtel: mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Fleurier: sur demande.

Le Locle: vendredi 18 mars de 13h30 à 18h30.

TARIFS DES DÉCLARATIONS 2021:

- Retraité, bénéficiaire AI, étudiant, apprenti: 10 fr.
- Actif: 30 fr.
- Décès et/ou succession: 50 fr.
- Bénéficiaire PC (prestations complémentaires) ou au bénéfice de l'action sociale: gratuit

Conformément à la communication de l'administration fiscale, le délai de la déclaration est fixé au 25 février prochain.

TRANSJURANE

HORAIRES PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

«NOUS NE NOUS OPPOSONS PAS À UNE CCT CHEZ SMOOD»

Unia répond aux contrevérités émises dans la presse par le patron de la société de livraison, Marc Aeschlimann

Propos recueillis par Jérôme Béguin

A lors qu'il n'était pas intervenu publiquement durant la grève, le patron de Smood, Marc Aeschlimann, est sorti de l'ombre au mois de février. *Le Temps et 24 heures* lui ayant offert de pleines pages pour s'exprimer, il en a profité pour s'en prendre violemment à Unia, accusant notamment le syndicat de saboter la création d'une convention collective de travail (CCT) d'entreprise. Responsable de la branche transport et logistique chez Unia, Roman Künzler met les points sur les i. Interview.

Marc Aeschlimann prétend avoir été en négociation avec Syndicom depuis janvier 2021 pour la conclusion d'une convention collective de travail. «Sans l'intervention d'Unia, la CCT serait en force depuis octobre 2021», affirme-t-il. Est-ce que, selon vos informations, une CCT était sur le point de voir le jour?

C'est de la pure propagande. Il y a certes eu des discussions préliminaires, reconnaît Syndicom, mais pas de négociations. Aucun syndicat ne signera une CCT qui admettrait que le travail soit payé à la minute et que les outils de travail, comme les véhicules, ne soient pas entièrement défrayés. Aujourd'hui, Smood n'est pas prêt à mettre en œuvre les recommandations minimales de la

Chambre genevoise des relations collectives de travail et à respecter les lois, on est donc bien loin d'une CCT, malheureusement.

Unia s'oppose-t-il à une CCT comme le prétend le patron de Smood?

C'est faux. Une option pour les travailleurs pourrait être de négocier une CCT d'entreprise qui règle des points spécifiques, mais ce n'est pas la première priorité, car il faut savoir qu'une CCT de branche établie existe déjà à laquelle est soumise Smood, c'est la Convention nationale de l'hôtellerie-restauration. Selon la commission paritaire de la branche, l'entreprise doit s'y soumettre. Nous ne nous opposons donc pas à une CCT puisqu'il y a une CCT qui existe et nous demandons qu'elle soit respectée.

Marc Aeschlimann réduit la grève à «deux mécontents», qui ont «trouvé un mégaphone avec Unia»... Votre commentaire?

Cette affirmation est ridicule. Aucun travailleur ne peut accepter de n'être payé que pour une partie de son travail et de subventionner l'entreprise par son véhicule. Les livreurs sont venus nous voir, il y a un soutien immense parmi eux pour les démarches que nous avons entreprises, même si tout le monde ne s'est pas affiché. Il faut rappeler que nous avons plus de 130 mandats signés et que plus de 80 personnes ont participé aux piquets de grève dans onze villes.

L'employeur évoque aussi une «orchestration» et un «syndicat plus intéressé par la politique que la défense des salariés». Est-ce qu'Unia poursuit des buts politiques et manipule des salariés à cette fin?

Unia est une organisation de salariés, notre objectif est de garantir des emplois dignes et du respect pour les travailleurs, nous ne poursuivons pas

d'autres intérêts. Tout ce qui a été entrepris dans ce conflit a été décidé par les travailleurs eux-mêmes. Il y a eu ces derniers mois des centaines de réunions organisées dans le cadre des comités de travailleurs des villes et du comité national de grève.

Il assure ne pas pouvoir renoncer au paiement à la minute en raison de la concurrence. Que répondez-vous à cela?

Qu'Uber Eats continue de fonctionner avec de faux indépendants et du travail au noir est un scandale. Les autorités devraient l'empêcher. Il n'en reste pas moins que Smood est un employeur et doit, à ce titre, respecter les lois. Il y a d'ailleurs des sociétés qui font clairement mieux dans la même branche que Smood. L'entreprise pourrait se positionner comme un contre-exemple d'Uber Eats, pour le moment ce n'est pas le cas, Smood reste dans la logique de l'ubérisation. Au point que des livreurs à Genève ou à Lausanne disent que les conditions sont meilleures avec Uber Eats. A Genève, il faut noter qu'Uber Eats paie le salaire minimum cantonal.

Uber Eats ne ferait, d'après lui, l'objet «d'aucune protestation syndicale».

C'est faux. Unia a organisé nombre d'actions de protestations et médiatiques et maintient la pression sur les autorités. Cela depuis son entrée sur le marché en 2018.

Comment envisagez-vous la suite? Est-ce qu'Unia est prêt à discuter avec la direction de Smood?

Oui, nous sommes ouverts au dialogue, toutes les améliorations que nous pouvons obtenir ainsi sont bienvenues. Malheureusement, en refusant d'accepter les recommandations de l'Etat, Smood a fermé la porte à des négociations et à une solution pour le moment. Le conflit continue. ■



Roman Künzler, responsable de la branche transport et logistique chez Unia.

THIERRY PORCHET

Des chauffeurs tessinois de DPD protestent à Paris



Trois chauffeurs tessinois de DPD ont protesté, jeudi dernier à Paris, contre leur licenciement, devant le siège de La Poste française, la maison-mère de l'entreprise de logistique. Au début de l'année, cinq livreurs tessinois de DPD ont perdu leur emploi alors qu'ils affichaient d'excellents états de service. Avec Unia, ils dénoncent des licenciements antisyndicaux. Pour rappel, depuis une année, les chauffeurs et leur syndicat se battent pour obtenir l'enregistrement du temps de travail et le paiement de toutes les heures effectuées, le respect des droits syndicaux et l'ouverture de négociations. Au Tessin, une vingtaine de livreurs sur environ 35 ont adhéré à Unia. Les licenciés sont justement membres du collectif local de travailleurs et deux d'entre eux sont délégués au comité national. Montés à Paris, trois des licenciés ont déployé une banderole appelant GeoPost, le groupe international de logistique contrôlé par La Poste française, à respecter les droits des salariés. Alors que se tenait le conseil d'administration, les Suisses ont remis à ses membres une lettre qu'un délégué du syndicat CGT, soutenant la démarche, a lu durant la réunion. Dans ce courrier, les cinq chauffeurs se présentent comme des «gens humbles» qui aiment travailler, fiers de gagner leur vie par leur labeur. Malheureusement, «la direction de DPD était mécontente de la présence d'un collectif de travailleurs organisés au sein du dépôt», elle a, expliqué-ils, «essayé par tous les moyens de nous décourager et de nous monter les uns contre les autres. Dès que l'occasion s'est présentée, nous avons été licenciés.» Regrettant qu'une «idéologie de classe» imprègne DPD et «rabaisse les travailleurs au niveau de machines», ils appellent les dirigeants français à intervenir pour que DPD leur rendent leurs emplois. Au Tessin, un millier de personnes ont signé en quelques jours une pétition demandant leur réintégration. La protestation s'étend maintenant au niveau international. UNI Global Union, la fédération syndicale internationale des services, vient de lancer une pétition (à signer sur actionnetwork.org/letters/dpd-ticino-fr) en faveur des cinq Tessinois, qui ont déjà reçu le soutien du réalisateur britannique Ken Loach. ■ JB

Ouverture du dialogue chez Geneux Dancet

A la suite de l'intervention d'Unia, la direction de l'entreprise genevoise s'est mise aux normes. Elle planche également sur des solutions de reclassement des employés à l'interne

Manon Todesco

Il semblerait que la direction de Geneux Dancet SAV soit revenue à la raison. Pour rappel, cette entreprise active dans le second œuvre, basée à Meyrin (GE), a récemment été épingle par Unia après le licenciement de cinq de ses neuf travailleurs dans des conditions et pour des motifs assez suspects. Ces derniers rapportaient avoir reçu des



THIERRY PORCHET

Unia était intervenu après le licenciement de cinq des neuf travailleurs de l'entreprise dans des conditions troubles.

pressions. Des caméras de surveillance dans l'atelier dirigées vers les travailleurs posaient aussi problème. A la suite de la visite du syndicat au siège de l'entreprise, la direction s'était engagée à étudier les revendications des employés et à revenir vers eux.

Voilà chose faite. Geneux Dancet SAV a fixé un rendez-vous avec Unia le 3 mars. «Nous avons pu échanger et faire le point sur certains malentendus, explique José Sébastiao, secrétaire syndical en charge du dossier. Les caméras ont complètement été retirées de l'atelier. Nous dénonçons aussi des traceurs installés sur les camionnettes: il s'avère qu'il s'agit de GPS reliés à l'entreprise de location des véhicules, et non pas d'une volonté de tracer les employés.»

Concernant les employés, la demande d'annuler les licenciements n'a pas été suivie. En revanche, un dialogue a pu être entamé. Le travailleur âgé de plus de 50 ans a déjà vu son délai de congé passer de 3 à 6 mois, comme la Convention collective l'exige. «Par ailleurs, la direction s'est engagée, avant la fin du délai de congé des cinq travailleurs concernés, à tenter de trouver des solutions de reclassement à l'interne.» Un bilan positif d'après le syndicaliste: «Nous sommes partis d'un très mauvais pied, car la communication était inexistante. Nous avons finalement réussi à ouvrir un dialogue et il y a une volonté de trouver des solutions de la part de Geneux Dancet SAV. Maintenant, reste à trouver des solutions concrètes.» Affaire à suivre... ■

LES SALARIÉS DE COOP RÉCLAMENT LEUR PART DU GÂTEAU

Le groupe affiche une nouvelle fois des chiffres record. Unia exige que les employés, notamment les plus anciens, soient récompensés pour leur investissement au quotidien

Manon Todesco

L' an 2021 aura été un bon cru pour Coop. En effet, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 32 milliards de francs, ainsi qu'un nouveau bénéfice record, en progression de 500 millions de francs par rapport à 2020. Un succès, malgré la pandémie, qu'Unia explique grâce à l'engagement des travailleuses et des travailleurs. Et c'est pourquoi le syndicat exige que ces gains profitent aussi aux employés.

«Coop se porte comme un charme grâce au travail soutenu des employés du groupe, peut-on lire dans un communiqué publié récemment. Il est temps de redistribuer ces gains: de meilleurs salaires et des investissements pour réduire le stress et pour mieux protéger la santé et la qualité de vie des employés.»

Ces dernières années, la CCT Coop et les salaires ont pu être améliorés, mais Unia compte aller plus loin. La prochaine Conférence Coop aura lieu au mois de juin, et le terrain se prépare. «Nous allons définir d'ici là des revendications et des montants précis sur la base des très bons résultats enregistrés par le groupe», annonce Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire chez Unia.

Dans les grandes lignes, les demandes seront les suivantes: hausse de salaires générale, revalorisation des salaires du personnel ayant de l'ancienneté, augmentation des salaires minimums du personnel qualifié, réduction de la flexibilité des horaires et meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Par ailleurs, Unia demande que Coop agisse pour réduire le stress et les risques pour la santé de ses salariés et qu'elle investisse davantage dans la formation du personnel pour faire face à la numérisation.

«Sur le plan des salaires minimums, Coop a du retard face à la concurrence, souligne la syndicaliste. La revalorisation des salaires des employés de longue date sera aussi centrale, car ils gagnent à peine plus que leurs collègues récemment embauchés, alors qu'ils subissent la densification du travail depuis des années.» La hausse de la productivité doit être répartie plus équitablement et bénéficier à tous. «Coop en a les moyens et peut se permettre d'être un exemple dans le commerce de détail et en ligne.» ■

AU CŒUR DE LA PRÉCARITÉ, UNE ODE À L'AMITIÉ

Un documentaire, du nom d'un collectif nigérian-suisse «Dynamic Wisdom», raconte la formidable résilience d'un groupe de migrants. Un message d'espoir et d'humanité

Propos recueillis par Aline Andrey

C'est l'histoire d'une vingtaine d'hommes originaires du Nigeria qui s'organisent pour ne plus vivre dans la rue. Avec quelques amis suisses, en 2017, ils trouvent une maison vide de 75 m², en Romandie, et s'accordent avec le propriétaire pour pouvoir y loger. Courage, intelligence, débrouille, solidarité, dignité, fraternité sont distillés tout au long du documentaire *Dynamic Wisdom* qui s'immisce dans ce microcosme pendant plusieurs années. Ce film questionne, de manière sous-jacente, la politique d'asile et la résilience de ceux que le système rejette. Entre musique, prières, discussions, repas et réunions modèles de démocratie participative – comme en écho aux paraboles africaines – la réalisatrice Elise Shubs offre une plongée intime dans un monde à part, un huis clos tout aussi étouffant par l'étroitesse des lieux qu'inspirant dans sa gouvernance. En marge des parcours migratoires tragiques, des statuts précaires et des frontières iniques, ce film met en lumière «un acte de résistance face à un processus continu de déshumanisation». Avant sa sortie dans les salles de Suisse romande, la cinéaste revient sur cette aventure en compagnie de deux protagonistes: Leonardo Carriero, travailleur social suisse, et Sunny, ingénieur agricole nigérian.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est né ce documentaire?

Leonardo: L'aventure a commencé bien avant le film. Tout d'abord, c'est une histoire d'amitié née au Sleep-In,

où une partie de nous y travaillait et l'autre partie y dormait. Pour pouvoir accompagner ces derniers à retrouver un peu de stabilité, conscients de la difficulté de vivre dans la rue, nous avons décidé d'occuper une maison vide. Grâce à la bonne communication avec les propriétaires, sensibles eux aussi à ces conditions d'hébergement difficiles, nous avons pu établir un contrat de confiance pour pouvoir être logés pour une durée déterminée. Avec plusieurs des protagonistes du film, nous avons ensuite commencé à nous voir pour aller jouer au foot, pour manger ensemble, etc. Le lien s'est renforcé et l'idée est née de créer un collectif: Dynamic Wisdom. La rencontre avec Elise a été la cerise sur le gâteau afin de pouvoir raconter cette histoire.

Elise: Le film s'est construit au fur et à mesure. L'idée était de récolter quelques témoignages et de réaliser un court métrage. Au fil des rencontres, le projet a pris de l'ampleur, pour devenir un long métrage. Des artistes locaux sont intervenus pour créer la bande originale, un clip a été tourné, une campagne participative a permis de rassembler l'argent nécessaire grâce à la générosité de presque 400 donateurs.

Pourquoi ce titre «Dynamic Wisdom», sagesse dynamique en français?

Elise: Il dit bien la créativité et la sagesse des habitants de cette maison. Imaginez une colocation de 20 personnes partageant trois chambres. J'ai été étonnée par leur manière de vivre ensemble et leur façon de communiquer. Dans les réunions hebdomadaires, chacun peut prendre la parole, dire son avis. Malgré les différences de position, ils arrivent toujours à un

consensus. Je n'ai jamais vu ça dans des réunions en Suisse où l'on sait davantage s'interrompre que s'écouter. Pour moi, c'est une leçon de démocratie et de gouvernance participative d'où émerge une intelligence collective. On a beaucoup à apprendre d'eux.

Leonardo: Notre cohabitation dans la maison fonctionne sur la base d'un ensemble de règles auxquelles tout le monde adhère. Au début, j'ai été frappé par l'organisation de cette micro-société, qui se gère de manière rigoureuse, jusqu'à utiliser un système d'amendes en cas d'absence à une réunion par exemple.

Sunny: Le fonctionnement du collectif est basé sur nos expériences communautaires au Nigeria. Dans les réunions hebdomadaires, chacun donne son opinion, ses arguments, souvent sous forme de paraboles pour arriver à une solution qui convienne à tous. Nous avons également une hiérarchie qui permet que notre système soit bien appliqué et que chacun se sente bien dans la maison. Les personnes sont élues chaque année: chairman (président, ndlr), vice-chairman, secrétaire, trésorier, task force, etc.

Quel message essentiel souhaitez-vous transmettre?

Sunny: Montrer comment nous vivons, comment nous décidons collectivement, notre coopération mutuelle.

Elise: Comment vit-on ensemble, qui plus est quand on est dans la précarité, est la question centrale. L'amitié – thème peu traité au cinéma – est aussi au cœur de ce film. Tout comme la question de l'habitat, des SDF. Cette maison pourrait être n'importe où. On ne souhaite pas l'ancre quelque part. L'histoire se veut plus universelle. Nous ne souhaitons pas en faire un film politique et surtout pas misérabiliste. Nous nous positionnons également au-delà des frontières ou des raisons qui poussent à migrer.

Leonardo: Ce film montre le quotidien, la gestion d'un espace de vie, le partage, l'amitié. Par ces images de vraie vie, nous souhaitons montrer que d'autres façons de concevoir l'habitat existent, que d'autres formes d'organisation et d'auto-gestion fonctionnent, malgré les difficultés. Notre espoir est d'éviter tout sentiment de pitié. Même si des personnes n'ont pas les mêmes droits que nous citoyens suisses, ça ne veut pas dire qu'elles doivent rester dans la marge et ne pas avoir les mêmes chances.

Comment avez-vous vécu le fait d'être la seule femme dans cette aventure filmique?

Elise: Tout était très facile, humain, empreint de solidarité et de respect. On était sur un terrain d'égalité. Il n'y

avait pas de différences de genre. Ils m'ont fait confiance.

Comment voyez-vous l'avenir des protagonistes du documentaire?

Sunny: Chaque Nigérian qui apparaît dans le film a quitté son pays pour ses propres raisons. Mais tous ont traversé le désert et la Méditerranée. Nous n'aimons pas en parler. Nous avons vu des amis mourir sur le chemin. S'en rappeler est trop difficile. Nous essayons d'oublier. Je n'ai pas vraiment choisi l'Italie, ni la Suisse. J'ai fui mon pays sans rien savoir. Depuis plusieurs années, j'ai des papiers italiens qui me permettent de voyager pendant trois mois en Europe. Durant les cinq premières années, il est interdit d'y travailler. Ici, je prends des cours de français à l'université, je trouve des petits jobs. Au Nigeria, j'étais ingénieur agronome. Dans le futur, j'espère trouver un emploi et faire un apprentissage. J'aimerais pouvoir rester ici et avoir une meilleure vie.

Elise: Cette situation d'attente est très peu connue. Or, elle touche des milliers de personnes limitées dans leurs possibilités de trouver du travail. Ils sont bloqués, alors que ce sont les citoyens de demain. Leur futur est ici. ■

Dynamic Wisdom sort dans les salles romandes le 6 avril. Pour plus d'informations, aller sur: dynamicwisdom.ch



Elise Shubs, réalisatrice de *Dynamic Wisdom*, avec deux protagonistes du documentaire: Sunny, ingénieur agricole nigérian, et Leonardo Carriero, travailleur social suisse.



Une plongée intime dans le quotidien d'un collectif de personnes originaires du Nigeria aux vies suspendues.

IMAGE TIRÉE DU FILM

«On se concentre sur de la peinture lavable, mais l'écocide continue»

Un militant climatique de l'action pacifiste dite des «mains rouges», innocenté en 2^e instance, s'est retrouvé devant la Cour d'appel genevoise pour la seconde fois

Textes Aline Andrey

«Trois ans après l'action Mains Rouges, Credit Suisse, financier de l'industrie fossile et du système Poutine, maintient son déni de la crise climatique et s'acharne une fois de plus sur Nicolas.» C'est ainsi que le collectif Breakfree Suisse résume la situation ubuesque de ce jeune militant pour le climat, symbole de l'acharnement judiciaire en cours contre des activistes ayant alerté sur les dangers du réchauffement climatique et la perte de la biodiversité par des actions de désobéissance civile pacifiste. Pour rappel, Credit Suisse et le Ministère public avaient fait appel à la suite de l'acquittement en 2^e instance de Nicolas. Le Tribunal fédéral leur a donné raison estimant notamment que l'état

de nécessité n'était pas rempli (tout comme dans le procès des joueurs de tennis qui ont déposé un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme).

Le 2 mars dernier, le jeune homme s'est donc retrouvé pour la deuxième fois devant la Cour d'appel de Genève qui doit statuer sur le montant de la peine et des dédommagements à verser à Credit Suisse pour dommages à la propriété. Soit pour des traces de peinture ayant occasionné des frais de nettoyage de quelque 2200 francs.

MILLIARDS POUR LES ÉNERGIES FOSSILES «Nous espérons que la peine sera symbolique», souligne Myriam Grosse, membre du collectif Breakfree à l'origine de l'action en octobre 2018 afin de dénoncer les investissements dans les

énergies fossiles de la banque. Des dizaines de personnes avaient alors apposé leurs mains colorées de peinture rouge lavable sur le bâtiment de la rue de la Monnaie. Seul Nicolas s'est retrouvé devant les juges. «Credit Suisse dit prendre des mesures face au changement climatique, mais ce n'est pas le cas», dénonce Myriam Grosse. Breakfree, se fondant sur plusieurs études, montre que la banque a financé des entreprises engagées dans le développement du charbon à hauteur de 13 milliards de dollars entre janvier 2019 et octobre 2021. Les analystes de l'organisation ShareAction ont classé Credit Suisse au 8^e rang des pires banques européennes en matière de financement de l'expansion du gaz et du pétrole.

Sans compter ses liens d'affaire avec plusieurs firmes fossiles russes telles que Gazprom. En écho aux milliards d'investissements, M^e Laïla Batou, avocate de Nicolas, questionne: «A combien s'élève le dommage occasionné à l'humanité chaque seconde par Credit Suisse?» Et le prévenu de dénoncer: «On se concentre sur de la peinture lavable, mais l'écocide continue.» Le rôle de la

finance sur le dérèglement environnemental n'a pas été abordé durant l'audience dont le verdict est attendu prochainement. Trois jours auparavant, le GIEC publiait pourtant un énième rapport alarmant sur les impacts du réchauffement climatique sur l'humanité et la biodiversité. ■

ZAD: LE PROCUREUR VAUDOIS FAIT APPEL

La semaine dernière, le Ministère public vaudois a déposé un recours contre cinq des sept jugements prononcés en janvier dernier par le Tribunal d'arrondissement de Nyon à l'encontre de zadistes du Mormont. Son appel pointe notamment des vices de forme en lien avec le refus initial de certains d'entre eux de décliner leur identité. En 1^e instance, les peines requises par le procureur Eric Cottier, qui comprenaient jusqu'à plusieurs mois de prison ferme, ont été fortement allégées. L'association Zad de la Colline dénonce «un acharnement judiciaire» et une répression également contre les avocats ayant défendu les zadistes. Dans un communiqué, elle s'insurge contre «une attaque fondamentale aux valeurs de la justice et à la liberté de manifester». ■